

R2.05 Projet Personnel et Professionnel (PPP2)

Niveau d'étude
Bac +1

Composante
Institut universitaire de technologie d'Angoulême

Présentation

Description

Acquis d'apprentissage visés

Le Projet Personnel et Professionnel permet à l'étudiant de :

Développer sa vision du monde professionnel du GEII et s'y projeter, c'est-à-dire : être capable de présenter et d'argumenter son choix de parcours et sa pertinence, réfléchir à son projet de stage ou d'apprentissage, dans la perspective de son projet professionnel, visite d'une entreprise et/ou rencontre avec des industriels du domaine concerné ou des RH.

Se présenter en expliquant et argumentant l'Être social qu'est l'étudiant, ce qui passe par :

se connaître, être capable de faire son bilan personnel et de s'auto-évaluer par le biais de questionnaires, d'identifier ses points forts et ses savoir-être, connaître ses valeurs, construire son blason, valoriser ses expériences.

Intégrer les codes sociétaux de la France, de l'Union Européenne et de la mondialisation socio-économique (codes, rites, valeurs, diversité culturelle) pour caractériser et valoriser son identité dans ces différents contextes spécifiques.

Ce module permettra, en outre, d'accompagner les étudiants dans la réflexion nécessaire à la création de leur Portfolio en leur permettant :

- d'apprendre à présenter, expliquer, argumenter et illustrer les compétences développées en réalisant son portfolio sous la forme d'un site Internet.

- d'identifier comment acquérir une compétence et comment en parler (choix lexical).

- d'appréhender progressivement le processus de production et de valorisation de leur savoir.

Heures d'enseignement

TD	TD	1,5h
TP	TP	6h
CM	CM	

Pré-requis obligatoires

PPP1